

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 mai 2003, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

83-2003

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la séance régulière soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

84-2003

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 7 avril 2003 et de la séance spéciale du 23 avril 2003 soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉ

85-2003

DEMANDE POUR INSTALLATION DE PONCEAUX - RICHARD LESSARD

ATTENDU la demande de Monsieur Richard Lessard pour l'installation de ponceaux sur son terrain situé dans le Rang 3 Nord à Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor est d'accord pour que Monsieur Richard Lessard pose des ponceaux sur son terrain. Le secrétaire-trésorier fera parvenir à Monsieur Lessard une copie du règlement de ponceaux et l'inspecteur municipal devra prendre les arrangements avec Monsieur Lessard pour les grandeurs de ponceaux.

ADOPTÉ

86-2003

DEMANDE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la Sûreté du Québec de bien vouloir porter une attention spéciale pour la vitesse sur la Rue Commerciale à Saint-Victor.

ADOPTÉ

87-2003

DEMANDE DE RÉPARATION DE CHEMIN

ATTENDU la demande de réparation de chemin faite par Messieurs Stéphane Poulin et Marcel Rodrigue et Madame Angeline Cloutier.

ATTENDU que le chemin est situé entre la propriété de Monsieur Daniel Lessard et l'érablière anciennement la propriété de Monsieur Emmanuel Poulin.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, de s'informer si les propriétaires qui circulent sur ce chemin ont d'autres droits de passer pour aller sur leur propriété.

ADOPTÉ

88-2003

DEMANDE DES FESTIVITÉS WESTERN

ATTENDU la demande des Festivités Western de Saint-Victor pour avoir de l'aide de la Municipalité pour effectuer des travaux avec la machinerie de la Municipalité.

ATTENDU que ces travaux représentent environ 50 à 60 heures de rétrochargeuse, une journée de niveleuse et 300 voyages de camion pour voyager la terre.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité va effectuer des travaux aux Festivités Western avec sa machinerie. Par contre, Monsieur Paul-Eugène Turcotte devra planifier l'ouvrage et la disponibilité des employés municipaux avec l'inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques.

ADOPTÉ

89-2003

DEMANDE D'AUTORISATION - MICHEL MATHIEU

ATTENDU la demande, de Monsieur Michel Mathieu, pour organiser le 8, 9 et 10 août 2003 une activité sociale dans le stationnement de la Municipalité de Saint-Victor sur la rue Commerciale.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne la permission à Monsieur Michel Mathieu, d'organiser une activité dans le stationnement de la Municipalité de Saint-Victor sur la rue Commerciale le 8, 9 et 10 août 2003.

Le ménage du stationnement et des alentours devra être fait par Monsieur Michel Mathieu.

La Municipalité ne se tient aucunement responsable de tout bris ou accident qui pourrait survenir lors de cet événement.

ADOPTÉ

90-2003

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CROIX ROUGE

ATTENDU la demande d'aide financière de la Croix Rouge pour leur campagne de financement 2003.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participe pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière à la Croix Rouge Canadienne division du Québec.

ADOPTÉ

91-2003

SOUSSION ASPHALTAGE - OUVERTURE DES SOUSSIONS

Le secrétaire procède à l'ouverture des soumissions.

Ont soumissionné:

	<u>Rue</u>	<u>Rapiéçage</u>	<u>Râteau</u>
Pavages de Beauce	80.52	97.77	178.29
Pavage Sartigan	67.95	81.95	145.00
Pavage Jean-Luc Roy	72.90	84.00	152.00

N.B. La soumission de Pavage Jean-Luc Roy n'est pas conforme, elle a été délivrée par fax et non dans une enveloppe scellée comme la résolution le demandait.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la soumission pour l'asphaltage soit accordé à Pavage Sartigan. L'Inspecteur municipal communiquera avec Pavage Sartigan lorsque les travaux seront prêts à être exécutés.

ADOPTÉ

92-2003

TRAVAUX A ÊTRE EXÉCUTÉS DURANT L'ÉTÉ 2003
POURVANT ÊTRE ADMISSIBLES À LA SUBVENTION
D'AMÉLIORATION DES CHEMINS ET RUES À LA CHARGE
DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU les divers travaux à faire dans la Municipalité de Saint-Victor pour réparer les chemins et les Rang dans la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à Monsieur Janvier Grondin, Député de Beauce-Nord, une aide financière pour l'année 2003. Les travaux à effectuer seront de l'ordre de 200 000,00 \$ à être réparties dans le Rang 3 Sud.

ADOPTÉ

93-2003

RÉSOLUTION POUR REQUÊTE EN RECONNAISSANCE
JUDICIAIRE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

ATTENDU qu'une entente a été conclue entre la Municipalité et la Caisse populaire Desjardins du Royaume de l'Érable, se rapportant à un échange de terrain et à des servitudes à être consenties entre la Caisse et la Municipalité, le tout se rapportant au terrain de la Caisse (stationnement) et au terrain de la Municipalité (longeant la Maison des Jeunes).

Selon l'entente, une des servitudes à être consenties, consiste en une servitude pour autoriser la Caisse à y faire l'installation d'une antenne « micro-ondes » (pour un système téléphonique) au-dessus du réservoir d'eau, appartenant à la Municipalité, lequel réservoir étant situé sur le lot 202-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor.

Une vérification a été faite au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Beauce et la Municipalité occupe le lot 202-1 sans titre de propriété.

Il serait nécessaire pour la Municipalité de se faire reconnaître son droit de propriété, soit le lot 202-1 étant donné l'importance de ce fonds de terrain appartenant ainsi à la Municipalité , mais sans titre de propriété.

Il est donc à cet effet nécessaire de faire une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété ou encore obtenir une cession de terrain , le tout devant être déterminé par l'étude du dossier qui sera faite par le notaire.

Par les présentes, il est résolu de donner le mandat à Me Micheline Fecteau, notaire, de faire les démarches nécessaires pour préparer une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété, afin de régulariser le titre de propriété de la Municipalité sur le lot 202-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor ou encore, si une cession de terrain peut se faire, lui donner le mandat de faire les correctifs nécessaires , afin d'établir un bon et valable titre de propriété pour la Municipalité , pour le lot 202-1.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité donne mandat à Me Micheline Fecteau, de préparer le dossier nécessaire à conférer un bon et valable titre de propriété sur le lot 202-1, soit par une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété ou tout autre rectificatif qu'elle jugera convenable.

ADOPTÉ

94-2003

MANDAT POUR SIGNATURE - CONVENTION COLLECTIVE

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger pour signer tous les documents nécessaires pour le renouvellement de la convention collective de travail.

ADOPTÉ

95-2003

FORMATION D'UN COMITÉ

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de former un comité pour trouver une formule pour répartir les dépenses, sur les camions, de la Municipalité. Ce comité sera formé de Marc Bélanger, secrétaire-trésorier, Sylvie Groleau, secrétaire-trésorière-adjointe et Messieurs Sylvain Vachon et Serge Jacques.

ADOPTÉ

96-2003

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants sont approuvés et adoptés pour paiement:

349	Publication CCH Ltée		258,81	\$
351	Hydro-Québec	1	323,50	\$
352	Telus		19,58	\$
353	Hydro-Québec		244,38	\$
354	Hydro-Québec		514,03	\$
356	Hydro-Québec		983,57	\$
357	Telus mobilité		223,05	\$
373	Parent Doyon Rancourt		453,95	\$
375	Hydro-Québec	3	723,64	\$
406	Stéphane Poulin		218,75	\$
407	Daniel Jacques		752,84	\$
408	Excavation André Gosselin	20	261,57	\$
409	Garage Bizier		27,00	\$
410	Pro-co Beauce	4	566,49	\$
411	Atelier d'usinage LB		32,80	\$
412	Telus		36,35	\$
413	Service Guy Fortin		20,59	\$
414	Garage Irenée Groleau		137,36	\$
415	Puma 2000 Inc.		186,34	\$
416	Ferme Donald Vachon		115,03	\$
417	Béton St-Ephrem		207,05	\$
418	Centre de plongée de Beauce		35,65	\$
419	Magasin Coop		271,70	\$
420	Praxair		41,75	\$
421	Allicance Coop	2	133,19	\$
422	Garage Gilles Roy		372,72	\$
423	Supérieur Propane		192,49	\$
424	Centre du Camion	4	045,17	\$
425	Editions Yvon Blais		80,25	\$

426	Sani Gestion	627,00	\$
427	DEBB	25,63	\$
428	Pièce universelles	883,05	\$
429	Telus mobilité	281,81	\$
430	Wajax	715,65	\$
431	Ateliers F.L.P.H.	520,95	\$
432	Radio-onde	605,38	\$
433	Sifto Canada	1 726,61	\$
434	L.P. Tanguay	80,30	\$
435	Boivin et Gauvin	117,79	\$
436	John Meunier	306,83	\$
437	Pneus Beaucerons	43,71	\$
438	Fédération Québécoise Municipalités	80,99	\$
439	Biolab	646,67	\$
440	Garage Alain Bolduc	9,71	\$
441	M.R.C. Robert-Cliche	9 886,18	\$
442	Extincteurs Kaouin	258,81	\$
443	Essor Assurance	393,49	\$
444	Colis Express	32,33	\$
445	Téléphone St-Victor	710,56	\$
446	Christian Roy	20,00	\$
447	Jacques Bolduc	15,00	\$
448	Sylvain Vachon	15,00	\$

ADOPTÉ

97-2003

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Steve Plante,
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER

